



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8183>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-8183

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Dijon

**Correspondant :** le Maire

**Adresse :** Place de la Libération, CS 73310, 21033 Dijon

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0380745172

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://www.ville-dijon.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Ville de Dijon - Intervention de conservation-restauration sur le char Sherman dit "Duguay-Trouin"

**Lieu d'exécution :** Ville de Dijon Place de la Libération CS 73310, 21033 Dijon

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La prestation concerne l'opération de restauration d'un objet mobilier inscrit au titre des monuments historiques. Il s'agit d'un objet mémoriel incontournable rappelant la Libération de Dijon et de la Côte-d'Or dont on commémorera le 80e anniversaire au mois de septembre 2024. Ces prestations s'inscrivent dans la continuité de l'étude réalisée en avril 2023 par l'agence A-CORROS Expertise, diagnostic et expertise en corrosion et conservation des patrimoines dont le rapport est mis en annexe du dossier de consultation

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** En cas d'attribution à un groupement, l'acheteur se réserve le droit d'imposer le groupement conjoint avec solidarité du mandataire

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 22/02/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2024VDPA0011

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Modalités d'ouverture des offres : Date: 22 févr. 2024 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, BP 61616 21016 Dijon Tél : 0380739100 Fax : 0380733989Mel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Garanties économiques et financières appréciées sur la base des Chiffres d'affaires globales des 3 dernières années ainsi que sur la base du chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché. Garanties techniques et professionnelles, notamment : - Certification professionnelle - conservateur-restaurateur habilité à intervenir sur des objets protégés au titre des monuments historiques - spécialité métal ; - Certification professionnelle - conservateur-restaurateur habilité à intervenir sur des objets protégés au titre des monuments historiques - spécialité matériaux synthétiques ; - Justificatif de capacité à réaliser des diagnostics plomb / amiante

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/01/2024